

GLOBAL ♦ DIGIT II

GLOBAL DIVERSIFIED INVESTMENT GRADE INCOME TRUST II, SÉRIE 2005-1

SURVOL DU FOND

- Global DIGIT II (TSX : GII.UN) est une fiducie offrant aux investisseurs une exposition à une position subordonnée sur la performance de crédit de trois portefeuilles diversifiés mondiaux constitués de 544 titres en date de son plus récent rapport sur le rendement. Toute perte subie par suite de défauts dans les titres formant le portefeuille viendra réduire le montant devant être remboursé aux porteurs de parts à la date d'échéance de même que les distributions mensuelles. La position représente respectivement les premiers 0,95 %, 1,25 % et 1,50 % de chaque portefeuille, ce qui veut dire que chacune de ces tranches est la première à risque à la survenance d'événements de crédit. Les portefeuilles sont formés de titres financiers structurés, de titres adossés à des créances hypothécaires et de titres adossés à des créances mobilières.
- Pour les fins de cette exposition, Global DIGIT II a conclu trois contrats de swaps sur défaillance de crédit (les « contrats financiers ») avec Deutsche Bank (la « Banque »). Global DIGIT II a accordé une sûreté à la Banque en vue de garantir ses obligations aux termes des contrats financiers.
- Le 24 novembre 2009, Global DIGIT II a reçu de la Banque des avis d'événements de crédit relatifs à sept obligations de référence. Suite à la détermination des prix finaux de ces obligations, les pertes sur ces obligations de référence viendront réduire le notional des positions crédit touchées, engendrant une baisse du prix de rachat des parts à l'échéance. Le 12 décembre 2011, Global DIGIT II a émis un communiqué de presse confirmant que les taux de récupération, ou les prix finaux de ces obligations de référence étaient nuls. La somme des pertes est de 6,57 \$ par part ce qui a pour effet de diminuer le prix de rachat maximum à l'échéance de 9,36 \$ à 2,79 \$ par part.
- L'un des objectifs de Global DIGIT II était de verser aux porteurs de parts des distributions mensuelles qui, à compter d'avril 2010, auraient représenté une somme correspondant au rendement des obligations du gouvernement du Canada d'une échéance de cinq ans plus 4,0% à 4,5%. Cependant, compte tenu du règlement des événements de crédit affectant Global DIGIT II, les distributions correspondront approximativement au rendement des obligations du gouvernement du Canada d'une échéance de cinq ans au mois de mars 2010, moins une marge de 0,4% à 1,0% plutôt que la marge visée de 4,0% à 4,5% au dessus du rendement des obligations du gouvernement du Canada d'une échéance de cinq ans au mois de mars 2010.
- Les distributions régulières versées par Global DIGIT II sont traitées comme des remboursements de capital, ce qui en fait des distributions non imposables. Cependant, les revenus nets réalisés par Global DIGIT II, s'il y a lieu, et versés aux porteurs de parts constitueront des revenus imposables ajoutés au revenu des porteurs de parts. Les porteurs de parts qui disposent de leurs parts avant la date d'échéance réaliseront habituellement un gain ou subiront une perte en capital.
- La Banque peut se prévaloir, à tous les cinq ans à compter du mois de mars 2010, de son droit de mettre fin aux contrats financiers. À la première date de révision applicable, soit le 2 mars 2010, la Banque n'a pas exercé son droit de mettre fin aux contrats financiers. Conséquemment, la prochaine date de révision sera le 2 mars 2015.
- Une distribution de 0,035 \$ sera versée le 14 décembre 2011 aux porteurs inscrits à la clôture des registres le 30 novembre 2011.
- En date du 30 novembre 2011, la valeur liquidative par part était de 0,55 \$.

COMPOSITION DES PORTEFEUILLES (SELON LES PLUS RÉCENTS RAPPORTS MENSUELS)

DISTRIBUTION DES NOTATIONS

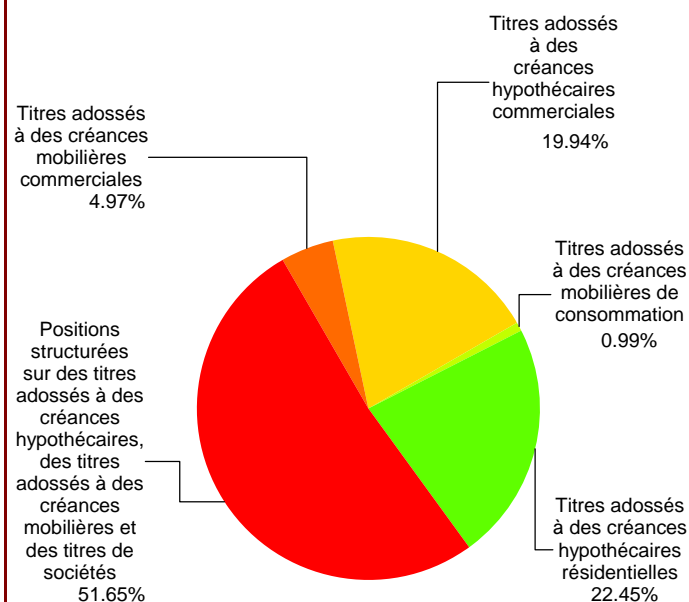
Notation Standard & Poor's *

Les notes ci-dessous renvoient aux portefeuilles sous-jacents dans leur totalité; cependant les expositions des porteurs de parts consistent en une tranche subordonnée de chaque portefeuille avec point de détachement de 0,95 %, 1,25 % et 1,50 % respectivement.

	Novembre-2011	Octobre-2011
AAA	8,2 %	8,2 %
AA+	5,0 %	4,9 %
AA	3,0 %	3,1 %
AA-	2,7 %	2,4 %
A+	4,2 %	4,1 %
A	6,8 %	6,8 %
A-	3,1 %	3,0 %
BBB+	4,6 %	4,8 %
BBB	1,5 %	1,4 %
BBB-	1,6 %	1,9 %
BB+	2,9 %	2,8 %
BB	2,3 %	2,2 %
BB-	1,0 %	1,0 %
B+	1,6 %	1,6 %
B	1,0 %	1,0 %
B-	3,1 %	3,1 %
CCC+	3,2 %	3,1 %
CCC	5,3 %	5,3 %
CCC-	10,5 %	10,3 %
CC	5,2 %	5,3 %
C	3,2 %	3,1 %
D	20,2 %	20,7 %
NR	0,0 %	0,0 %
Total	100,0 %	100,0 %

* Ou équivalent

PAR CATÉGORIE D'ACTIFS



POUR INFORMATION ADDITIONNELLE

François Rivard, Groupe Financière Banque Nationale, (514) 879-6405

Consulter le site internet www.fbn.ca sous l'onglet « Services aux particuliers – Fiducies de revenu » pour plus d'information.

Les renseignements contenus dans le présent document proviennent de sources que nous jugeons fiables, toutefois nous n'offrons aucune garantie à l'égard de ces renseignements qui pourraient se révéler inexacts ou incomplets. Ces renseignements ne doivent pas être interprétés comme une sollicitation ou une offre visant l'achat ou la vente des titres de Global Digit II. Pour obtenir de plus amples renseignements sur les titres de Global Digit II ou pour effectuer une opération, veuillez communiquer avec votre conseiller en placement de la Financière Banque Nationale (FBN) ou un autre conseiller en placement inscrit.

FBN a agi à titre de promoteur du placement des titres de Global Digit II. FBN ou ses filiales continuent de fournir à Global Digit II des services contre rémunération. FBN est une filiale en propriété exclusive indirecte de la Banque Nationale du Canada. La Banque Nationale du Canada peut de temps à autre consentir des prêts à Global Digit II ou conclure d'autres ententes financières avec celle-ci. À la date du présent document, la Banque Nationale du Canada n'était pas un créancier de Global Digit II.

FBN ou ses filiales peuvent de temps à autre détenir des positions sur les titres de Global Digit II et acheter ou vendre ces titres. À la date du présent document, FBN et ses filiales possédaient moins de 4 % des titres en circulation de Global Digit II. NBF est un négociateur inscrit à la Bourse de Toronto relativement à Global Digit II.